

0630052P
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE C. ET P. VIRLOGEUX
1 RUE DU GENERAL CHAPSAL
63201 RIOM CEDEX
Tel : 0473646100

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : CLES DE REPARTITION DES CHARGES NON IDENTIFIABLES ALO/SRH 2023

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 41

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 07/11/2022

Réuni le : 15/11/2022

Sous la présidence de : Alain Cheraa

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

CLEFS REPARTITION

Pour l'année 2023, les clefs de répartition ALO SRH pour les charges non identifiables proposées sont les suivantes :

en fonction des m2 du service de restauration par rapport aux surfaces totales ALO 73 % SRH 27 %

Eau (19,50 litres/jour pour un interne + 6,50 litres/jour pour un DP) ALO 43 % SRH 57 %

Traitement des déchets (la majorité produite par le service restauration, en fonction des % constatés les autres années) ALO 25 % SRH 75 %

Electricité – réseau chaleur – contrat entretien viabilisation Ratio au m2 du SRH par rapport aux surfaces totales + pondération 1,30 (internat mis en chauffe plus longtemps dans l'année/électricité pour les appareils en cuisine/chambres froides/utilisation de l'externat par les internes...) ALO 65 % SRH 35 %

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0